

Togo/ Parlement

L'examen de la réforme s'accélère pour "force majeure"

AFP

Lomé/Togo

LE président de l'Assemblée nationale togolaise a annoncé que les parlementaires commenceraient dès vendredi à examiner le projet de réforme constitutionnelle réclamée par l'opposition sur la limitation des mandats présidentiels, évoquant un cas de "force majeure". "Nous sommes dans une situation de force majeure. C'est pour cela que nous allons faire entorse à notre procédure pour clôturer la session (parlementaire actuelle) demain. Et vendredi,

on s'occupera du projet de loi du gouvernement", a déclaré Dama Dramani. "Donc demain (jeudi) nous allons clôturer cette session et ouvrir une autre session extraordinaire qui sera consacrée au projet de loi du gouvernement", a-t-il ajouté. Mercredi, les présidents de l'Assemblée Nationale, des groupes parlementaires et des commissions se sont réunis pour prendre connaissance du texte et mettre son examen à l'ordre du jour. Après l'ouverture de la nouvelle session parlementaire - formalisée par un discours du patron de l'Assemblée -, le texte

devra d'abord être examiné par la Commission des lois constitutionnelles qui soumettra ensuite un rapport final aux députés chargés de le voter. "Je profite de l'occasion pour demander à la Commission des lois d'accélérer l'examen du texte et de nous produire au plus tôt son rapport", a ajouté M. Dramani. Le secrétaire général de l'Assemblée nationale avait pourtant précisé lundi à la télévision nationale que la mise en place d'une "procédure d'urgence" était interdite pour les révisions constitutionnelles. Plus tôt mercredi, les députés de l'opposition pré-

sents dans l'hémicycle avaient demandé que la session en cours - consacrée au vote du budget - soit clôturée dès mercredi pour se consacrer à la réforme. "Aujourd'hui, aucun Togolais n'a la tête ni le cœur pour parler d'autre chose que de la révision constitutionnelle", a déclaré à l'AFP Isabelle Améganvi, députée du principal parti d'opposition, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC). "Pour nous il s'agit de discuter, d'étudier et d'adopter le projet de loi (...) tel que le souhaitent les populations togolaises", a-t-elle dit. L'opposition réclame de-

puis plus de dix ans des réformes constitutionnelles pour limiter à deux le nombre de mandats présidentiels et un scrutin à deux tours. Des manifestations massives ont eu lieu à Lomé et en province les 6 et 7 septembre à l'appel d'une coalition de 14 partis pour demander la mise en place des réformes et le départ du président Faure Gnassingbé. A la veille de ces marches historiques, le pouvoir avait tenté de jouer l'apaisement en soumettant un avant-projet de loi de réforme constitutionnelle qui doit désormais être adopté par le Parlement.

L'Afrique en bref

• Égypte/ Violences
Deux soldats et six jihadistes tués dans le Sinaï
Deux soldats égyptiens et six jihadistes ont été tués dans une tentative d'attentat suicide suivie d'un accrochage dans le nord du Sinaï égyptien, a annoncé mercredi le porte-parole des forces armées.

• Côte d'Ivoire/ Troubles
Echauffourées entre étudiants et forces de l'ordre à Abidjan



Des échauffourées ont eu lieu mercredi entre forces de l'ordre et étudiants, mécontents de la hausse des droits d'inscription, dans le quartier de Cocody à Abidjan, a constaté un journaliste de l'AFP.

• Angola/Élections
La justice valide les résultats des élections générales

La Cour constitutionnelle angolaise a validé mercredi sans surprise les résultats des élections générales du 23 août et la large victoire accordée au Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir depuis quarante-deux ans.

A travers le monde

• Afghanistan/ Attentat
Au moins trois morts près d'un stade de Kaboul

Au moins trois personnes, dont un policier, ont été tuées et cinq autres blessées lorsqu'un kamikaze a fait exploser sa charge mercredi près d'un stade de cricket de Kaboul où se déroulait un match, a annoncé la police.

• États-Unis/ Racisme
Le Congrès vote et somme Trump de condamner les groupes suprémacistes blancs

Le Congrès des États-Unis a adopté à l'unanimité une résolution rejetant le "nationalisme blanc" et la "suprématie blanche", un texte en forme de défi et que le président Donald Trump est désormais sommé de signer.

• Syrie/ Conflit
L'armée syrienne cherche à encercler l'EI à Deir Ezzor

Les forces prorégimes en Syrie cherchent à encercler le groupe Etat islamique (EI) dans les quartiers sous son contrôle à Deir Ezzor, dans le cadre de leur offensive pour reprendre la totalité de la ville, a indiqué mercredi une source militaire.

Cameroun/ Attentat

Quatre civils tués

AFP

Yaoundé/ Cameroun

QUATRE civils ont été tués mercredi matin dans un attentat-suicide perpétré dans la région de l'Extrême-nord du Cameroun, où les attaques attribuées aux jihadistes nigériens de Boko Haram sont fréquentes, a appris l'AFP de sources sécuritaires. "Une jeune fille kamikaze s'est fait exploser ce matin autour de cinq heures (heure de la prière du matin chez les musulmans) devant une mosquée de Sandawadjiri", une localité située entre Mora et Kolofata, à quinze km de la frontière nigérienne, a rapporté une source



L'armée camerounaise déployée au nord du pays.

Photo : AFP

C'est arrivé...

Un juge suspendu pour avoir porté la casquette Trump

UN juge canadien a été suspendu sans solde 30 jours pour avoir porté au tribunal la casquette rouge arborant le slogan de campagne de Donald Trump au lendemain de l'élection américaine. Cette sanction concernant le juge Bernd Zabel, 69 ans, est doublée d'un blâme à son dossier pour avoir "violé les normes de conduite de la justice". La décision a été rendue publique mardi par un comité disciplinaire de la magistrature de la province de l'Ontario convoqué le mois dernier pour examiner les sanctions possibles à l'encontre du juge. Le juge Zabel avait reconnu avoir commis une erreur de jugement en portant au lendemain de l'élection présidentielle américaine la célèbre casquette rouge frappée du slogan "Make America great again"

(Rendre à l'Amérique sa grandeur). Le Conseil de la magistrature de l'Ontario avait reçu un nombre record de plaintes remettant en cause l'impartialité du juge. Face à la controverse, il avait expliqué avoir voulu faire une blague "pour marquer un moment historique", mais qu'il n'avait jamais eu pour autant l'intention d'endosser une quelconque position politique. Le juge Zabel était passible d'être rayé à vie des effectifs de la magistrature. Tout en jugeant sa conduite "aberrante et inexplicable", le Conseil de la magistrature a exclu de le rayer de ses rangs en invoquant son excellente réputation auprès de ses pairs, ses longues années de service et un passé "impeccable".

sécuritaire de la région jointe depuis Yaoundé. "L'attentat a fait 5 morts, dont 4 civils et la kamikaze", a ajouté la source qui a requis l'anonymat. Une personne a été blessée. L'information sur l'attaque et les victimes a été confirmée à l'AFP par une source proche de l'armée. Au Cameroun, la région de l'Extrême-Nord, frontalière du Nigeria et du Tchad, est confrontée depuis plusieurs mois à une résurgence d'attaques attribuées à Boko Haram, après une période de relative accalmie. Cette recrudescence des attaques de Boko Haram a fait au total près de 400 victimes civiles depuis le mois d'avril, "soit

plus du double que durant les cinq mois précédents", selon Amnesty International. Au Cameroun, l'ONG dénombre 158 civils tués par l'organisation jihadiste nigérienne depuis avril. "Cette hausse du nombre de victimes est due à la multiplication des attentats-suicides, 30 ayant été perpétrés depuis début avril, soit plus d'un par semaine", explique l'organisation. Le conflit de Boko Haram, particulièrement meurtrier dans la région du lac Tchad, a fait plus de 20.000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis que le groupe islamiste a pris les armes en 2009.

... à Ottawa (Canada)